

Travaux dans le centre Quelques mois de bazar pour une ville plus belle !

C'était annoncé depuis un bon moment et voilà que ça commence ! Pendant quelques mois - voire un peu plus - les travaux vont être la règle dans le centre ancien ce qui, sans vouloir être mauvaises langues, nous donnera de faux airs de Paris.

Vous avez pu le constater, les travaux du jardin public sont terminés (une partie reste fermée pour les travaux sur la tour Brodequin et les garde-corps) et la place de la mairie devient peu à peu un chantier. La rue Armand Caduc est déjà sens dessus dessous et bien que la circulation en voiture soit compromise, l'accès aux commerces est toujours possible et encouragé !

Nous souhaitons tous un centre ville plus animé, avec ses commerces, ses cafés, ses associations, ses artistes et la réalité, c'est que nous en avons -

tant dans la diversité que dans la qualité. Nous pensons que ce centre bourg transformé permettra de les mettre en valeur pour attirer plus de monde. Vous avez eu un aperçu des différentes phases

dans le dernier numéro de *Tempo* ; d'ici l'été le centre ville sera transformé. Faites-y un tour (attention tout de même aux travaux en cours) et redécouvrez votre ville ; elle a tant à offrir !



La Réole exposée au jardin du Luxembourg, à Paris

Depuis le 5 mars et jusqu'au 3 juillet, l'exposition « France. Patrimoines et Territoires d'exception » rassemble sur les grilles du jardin du Luxembourg, au Sénat à Paris, 80 photographies illustrant la diversité et la richesse du patrimoine Français. Parmi elles, une photo de La Réole !

Monsieur le maire, Bruno Marty, était présent à Paris lors de l'inauguration en compagnie de Gérard Larcher, président du Sénat, de Martin Malvy, président de l'association *Sites et Cités Remarquables de France* et de

Nathalie Delattre, sénatrice du département de Gironde.

Ce sont des milliers de personnes qui passent devant ces photos chaque jour et ils sont des centaines à s'arrêter pour les contempler. En plus d'un texte en

trois langues, un QR code est présent sous la photo permettant au public d'accéder à une présentation sonorisée de la ville. Nul doute que cette vitrine parisienne aura des répercussions positives pour notre ville.



Liaison souterraine à 63 000 volts

Ce projet consiste à renouveler la liaison souterraine à 63 000 volts Mirail -> La Réole afin de diminuer les risques d'avarie et contribuer à la sûreté du système électrique et à la qualité de fourniture.

Les câbles ont été installés entre 1978 et 1987 sur une longueur de 1,86 km. Allant du poste source route de Monségur, elle suit l'avenue François Mitterrand, contourne le centre-ville par l'Est pour rejoindre le poste Mirail le long des voies ferrées où elle assure l'alimentation électrique de la sous-station SNCF.

La solution technique retenue consiste à créer une nouvelle liaison empruntant un nouveau tracé afin d'éviter des temps d'indisponibilités de plusieurs mois de la sous-station si le remplacement avait été réalisé en lieu et place.

Travaux prévus entre avril et novembre 2022. Ils seront

adaptés en fonction des impératifs de service de la collectivité et de ses travaux en cours. Les travaux seront réalisés avec un chantier mobile glissant et immobilisant une partie de la voirie par tranche de 100 à 200 mètres.



Des cuves pour récupérer l'eau

Désormais, l'arrosage des fleurs et des plantes de la rue Armand Caduc se fera à l'eau de pluie !

En effet, ce sont trois cuves de 10 mètres cubes chacune qui ont été installées au croisement de la rue des Tilleuls et de la rue Armand Caduc. L'eau de pluie sera récupérée sur les descentes d'eau de plusieurs maisons, toutes raccordées à une buse principale qui, après avoir été filtrée, remplira les cuves. C'est là que sera puisée l'eau pour l'arrosage automatique. L'installation de ces cuves ajoutée à la perméabilisation de la rue Armand Caduc, hormis le volet écologique, permettra une subvention de l'agence de l'eau Adour-Garonne. Bref, bon pour la terre et bon pour les finances !



Le repas dansant des aînés



Le 21 mars se tenait le traditionnel repas des aînés offert par la mairie. Ce fut l'occasion de retrouvailles joyeuses après deux années... difficiles ! Après un bon repas raisonnablement arrosé, ils ont pu danser, sinon jusqu'à l'aube, du moins jusqu'à la fin d'après-midi. D'ailleurs, l'ouverture symbolique du bal (ils dansaient depuis l'apéro !) s'est faite avec Bruno Marty et Josephine, notre centenaire !



La Réole Info

Journal d'informations municipales et de la vie réolaise

Siège : Mairie de La Réole

Directeur de la publication : Bruno Marty

Rédacteur en chef : Christophe Gardner

Ont collaboré à ce numéro :

B. Cousin, Christo Laroque, Fanny Guyonnet, H. Delavallade

Crédit photos : CG, Lilou Boulanger

Contact Mairie : 05 56 61 10 11

Eclairage public

Par mesure d'économie d'énergie et pour réduire la pollution lumineuse nocturne qui a un effet

néfaste sur la faune, la flore et peut être même sur le système nerveux humain, à partir du mois de mai, l'éclairage public sera éteint entre 1h et 5h du matin dans certains

quartiers. Accessoirement, cela aura un effet très positif sur les finances de la ville qui subissent de plein fouet les augmentations de coût de l'énergie.

Cyber Réole

Vous connaissez le site internet de la ville www.lareole.fr sur lequel vous trouvez toutes sortes d'informations, mais connaissez-vous les autres qui sont plus spécifiques ? Les voici :

www.lareole.info c'est la version en ligne du journal que vous tenez entre les mains.

www.chemindesarts.fr c'est là que vous retrouvez le programme complet du chemin des arts. Bien qu'une brochure soit éditée, en cas de changement imprévu, c'est là que vous retrouverez le programme à jour.

www.lareole-commerces.com c'est le site où vous pouvez retrouver vos commerçants et les événements organisés par l'UCAR - l'union des commerçants.

D'autres sites comme www.lareole.com vous proposent une variété d'informations et de nombreuses photos.

Ralentisseur

En raison des nombreux excès de vitesse constatés, un nouveau ralentisseur a été installé sur les quais entre le pont et la porte de Garonne. Cela porte à trois leur nombre sur les quais.



Fanny, conseillère numérique

Nous vous en avons déjà parlé dans le magazine "Tempo" ; Fanny Guyonnet, conseillère numérique France Services se tient à votre disposition pour vous aider à maîtriser l'outil informatique - ordinateur, tablette, smartphone et autres joies électroniques de la vie moderne qui nous rendent fous !

Avec elle, vous apprendrez à devenir autonomes pour réaliser vos démarches en ligne : CAF, Pôle Emploi, Améli, Impôts et autres petits plaisirs. Elle est

Google® (Gougeule)

A la demande de la CdC, de l'adjointe en charge du commerce et de la « manager » de commerce, les « coachs » de Google Ateliers Numériques sont venus en ville pour animer deux conférences autour du numérique et répondre aux questions posées par les entreprises. Ils se sont rendus directement chez des commerçants pour leur prodiguer conseils et astuces.



Happy birthday

La Petite Populaire a fêté ses 5 ans ! La « p'tite pop », ce n'est pas qu'un café associatif ; c'est des concerts, du théâtre, des ateliers,



des cours, des rencontres, des jeux, de la convivialité, etc. Merci à cette association dynamique pour son implication dans la vie culturelle de notre belle ville.

www.facebook.com/lapetitepopulaire



sympa, elle est pro et le service est gratuit, alors pourquoi hésiter ? Pour la rencontrer, vous devez prendre rendez-vous par téléphone au 06 03 70 94 71

Stationnement

Un nouveau parc de stationnement est en cours de réalisation derrière l'ancienne gendarmerie, place Rigoulet. Mais avant de passer à la phase création, il fallait bien passer par la démolition ; les pelleteuses sont passées à l'action et c'est maintenant chose faite ! Yapuka.



Allez voter !

Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées tout au long de l'année. Afin de valoir pour un scrutin, le code électoral prévoit que la demande d'inscription doit être déposée au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour de ce scrutin et il fixe une date limite anticipée pour les demandes d'inscription faites en ligne.

Pour les élections législatives, la date limite d'inscription est fixée au mercredi 4 mai 2022 en ligne et au vendredi 6 mai 2022 en mairie.



Ca s'est passé à La Réole... par Christo Laroque

La Réole est une ville de concerts et de musique.... Bien avant que les meilleurs artistes classiques se produisent en ville lors des festivals comme Musicacité ou Les Riches Heures par exemple, on a toujours connu des soirées mémorables... Dans les années 60 « Les Tréteaux de France », dressaient leur chapiteau sur les quais en grandes pompes ! On jouait « Le Soulier de Satin » de Claudel, dans une version raccourcie heureusement, parce qu'on peut penser que les réolais n'auraient pas tenu les onze heures que dure la pièce ! Dans la salle de l' Amicale Laïque c'était la compagnie Jean Davy, membre de la Comédie Française, qui donnait une fois par an un classique de Corneille ou de Racine ! Il était fortement conseillé aux collégiens d'y assister, bien qu' ils fussent davantage attirés le samedi soir par le dancing Tabarin de Loupiac ou le célèbre bal de Puybarban !

Dans cette salle, où de nos jours se succèdent quines et banquets, un millier de réolais assistaient chaque été au fameux « Concert » organisé par l' Amicale Laïque ! A l'époque on n'avait pas peur de proposer trois heures d'un

spectacle entièrement interprété par les habitants de la ville ou des environs... Programme éclectique qui mélangeait le théâtre, la musique, et les « tours de chant » des artistes locaux tels que Mlle Ferrand, M. Kléber Mothes, et le célèbre coiffeur de la rue André-Bénac, Loulou Léger, seul ténor au monde à pouvoir entonner le grand air de la Tosca en conservant son éternel cigare entre ses doigts !

Le côté sportif était l'oeuvre d' Etienne Virepinte et ses fameuses « pyramides » uniques en France

qui voyaient la scène envahie par des dizaines de jeunes en short et « tricot-de-peau blanc », empilés en équilibre au son du Chant du Départ ou de la Marseillaise ! Mais il faut se rappeler que la fin de la guerre datait de seulement dix ans et que la valeur citoyenne restait carrément obligatoire ! Comme le montre la photo les figures proposées défiaient les lois de l'équilibre...et de la sécurité ! Mais c'était une époque où on ne se préoccupait pas de ces futilités ! C'est comme ça que ça se passait à La Réole...



Nos artisans ont un talent in-cro-yable !

Dans la rubrique « only in La Réole »...

Bravo à notre maître chocolatier **Patrick Brossard** qui, encore une fois, remporte un titre international. Cette fois-ci, il a décroché la médaille d'or parmi six pays pour son chocolat basse température et a été élu meilleur chocolatier du monde. Rien que ça. Patrick Brossard, 9 rue Gambetta

Bravo à la brasserie **Y'a une sorcière dans ma bière** qui a été sélectionnée par le guide Hachette des bières ! Une très belle consécration pour ces deux passionnées qui vous proposent une palette de bières magnifiques au 92 rue Armand Caduc

Première tranche

La première tranche des travaux de la rue Armand Caduc touche à sa fin et cette partie de la rue est devenue piétonne. Quelques modifications sont en cours dans ce secteur : la côte de Pirly est maintenant en sens unique avec des places de stationnement sur toute sa longueur ; la descente se fait par la rue glacière. L'accès à la mairie et le retour se feront par la rue qui passe devant l'église et qui sera donc à double sens avec priorité au véhicules sortants. Il faudra donc monter très lentement en respectant la vitesse maximum de 20km heure !

Nous ne pouvons que vous encourager à utiliser le stationnement sur les quais qui de toutes façons deviendra bientôt la règle. Merci aux commerçants pour la patience qu'ils ont eue !

Agenda

- **16 avril** : "Totalemt 80" avec des stars des années 80 au gymnase Colette Besson.
- **23 avril** : Concert de Emily Jane White à 19h au cinéma Rex organisé par la Petite Populaire.
- **1 au 15 mai** : Exposition des *Artistes en Réolais* à l'ancien hôtel de ville.
- **7-8 mai** : Printemps des artistes. Ateliers ouverts et présentation des artistes réolais.
- **14 mai** : Festival *Musicacité* au prieuré.
- **28 mai au 26 juin** : Exposition de peinture de l'artiste Delie Duparc à l'ancien hôtel de ville.
- **3-4 juin** : *Millésime*, festival électro à Mijéma.
- **18 juin** : Concert des *Riches Heures de La Réole* à l'église.
- **26 juin** : Festival de voitures anciennes sur les quais.